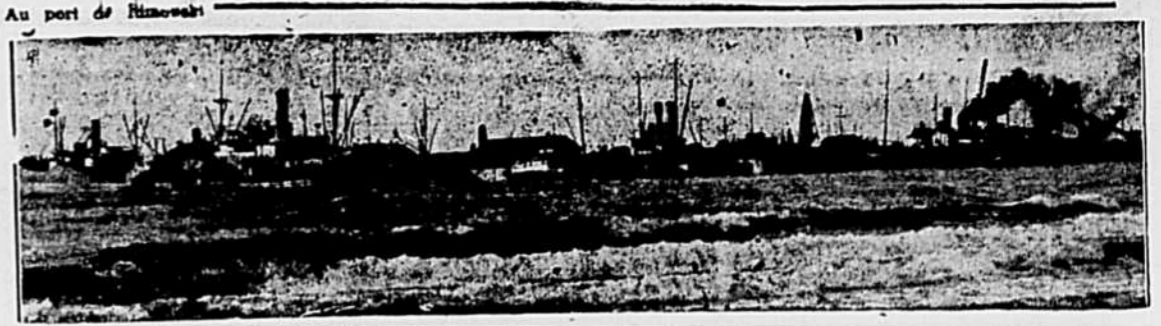


PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée.



UNE PLAIE A COMBATTRE

La province de Québec possède dans ses pêcheries et dans ses territoires de chasse des sources de richesses telles qu'au berceau même de la colonie il fallut songer à les protéger par des ordonnances qui ne furent malheureusement pas assez sévères ni assez respectées. Aussi fallut-il, plus tard, adopter une législation spéciale plus rigoureuse et qui devint, d'année en année, plus sévère, édictant des séries de règlements, conclure des traités internationaux dont l'objet, en même temps qu'ils visaient à protéger le gibier et le poisson, tendait à faire fructifier ces territoires ann d'en assurer, malgré les trouées sanglantes faites au début par la gente écailleuse et velue, une exploitation payante et une source de revenus sur laquelle pouvaient compter avec assurance les gouvernements.

Qui oserait critiquer la législation passée sous les deux régimes en faveur de la protection du gibier et du poisson laurentiens? Tels ont été ses bienfaits et tels, quoiqu'il y ait eu diminution notable de plusieurs espèces, extinction même à peu près complète de plusieurs familles, notre province passe encore pour le paradis des pêcheurs et des chasseurs et que le gouvernement d'aujourd'hui peut compter sur ces sources de revenus pour annoncer, chaque année, d'encourageants surplus.

Nos lois de chasse et de pêche ont été élaborées avec prudence et sagesse; la preuve, c'est que malgré les règlements restrictifs plus sévères d'année en année la quantité des produits de nos eaux et de nos forêts n'a guère diminué en général et est même supérieure à celle d'autrefois, dans certaines régions.

Il est vrai que, comme autrefois, l'on ne chasse plus aux portes de la ville et à l'entrée des villages. Il est vrai, par exemple, qu'aujourd'hui, au lieu de chasser la perdrix près des villes, il faut s'enfoncer dans les forêts lointaines pour découvrir notre perdrix des savanes — Canada Grouse — et, à plus forte raison, la perdrix blanche dont on faisait autrefois des hécatombes aux portes même des cités.

A qui la faute? Aux misérables qui, jadis, prétendaient tuer la perdrix en tout temps, en tout lieu, à fusil que veut-tu. L'on a réussi de cette façon à éloigner tout gibier, à le refouler jusqu'aux côtes inaccessibles de la baie d'Hudson et aux îles lointaines du bas du fleuve.

Que serait-il arrivé si de bonne heure, mais encore trop tard, le pouvoir civil n'était pas venu mettre ordre au déplorable état de choses qui régnait encore voilà une cinquantaine d'années, mettre fin aux effroyables tueries perpétrées en toute saison, alors que l'on chassait en véritables barbares?

Mais il y a encore beaucoup à faire, et une autre plaie à combattre.

Il y a bien trois quarts de siècle, un grand ami de la faune canadienne, Frank Forrester, prédisait, dans ses « Fields Sports », que dans cinquante ans, si les gouvernements n'inséraient pas dans les statuts des lois de protection en faveur du gibier de nos forêts, ces dernières seraient désertes et sans voix. Heureusement, alors, la voix de Frank Forrester ne s'est pas fait entendre tout à fait dans le désert qu'il prédisait. Nos lois de protection furent passées qui réparèrent, même en peu d'années, les ravages causés dans nos bois par des chasses immodérées, voire barbares, qui allaient rendre nos sylvies, selon la prédiction, « désertes et sans voix ».

Ces jours derniers, à la Chambre Haute de Québec, une autre voix s'est fait entendre non pas, cette fois, en faveur de l'établissement de lois protectrices puisqu'heureusement elles existent maintenant, mais pour les faire observer et respecter, non par les sauvages et les chasseurs de profession qui ont tout intérêt à ce qu'elles soient intégrées, mais qui l'eût cru, par les politiciens. Autrement dit, M. Georges Simard, représentant de la division de Repentigny au Conseil Législatif, mettait bravement, pour ainsi dire, hache en bois afin de faire corriger l'un des aspects les plus désastreux, pour nos ressources naturelles, du patronage politique.

On a pris, depuis bien des années, presque tous les moyens possibles pour combattre cette autre plaie que constitue le braconnage. Des lois imposant aux braconniers des sanctions sévères, des amendes, la prison même, ont été édictées; mais la politique, malheureusement, est toujours un peu là. On vient, sans raison, souvent de façon sauvage, en pleine saison des amours dans la forêt, de violer d'une manière flagrante les lois protectrices. Les gardes payés par le gouvernement ont fait leur devoir. Ils ont arrêté les contempteurs de la loi qui seront condamnés comme ils le méritent. Mais voici que leur arrive un protecteur dont ils sont allés solliciter le secours par toutes sortes d'arguments. C'est le député du comté où s'est commis le délit. On invoque devant lui tous les sentiments: la famille, la pauvreté et aussi la couleur politique, la perspective du vote prochain. Le représentant du peuple se laisse toucher. Il demande grâce et l'obtient très souvent. Et les braconniers sont libres de recommencer. Pourquoi pas? Ils recommencent. Parfois même, et ici la politique joue un rôle doublement criminel, on va jusqu'à faire destituer l'officier qui aura dénoncé le délit et fait arrêter le coupable.

Voilà comment d'une façon générale les choses se passent dans toutes les régions de Québec. Et voilà ce que dénonçait, l'autre jour, le représentant de Repentigny au Conseil Législatif. Un véritable cri d'alarme qui devrait être entendu par tout le pays, comme le fut celui de Frank Forrester, en faveur des lois protectrices scandalusement violées aujourd'hui. Ce n'est pas tout de faire des lois, quelque sévères soient-elles, si on les laisse dormir sous la poussière des statuts; il faut les faire observer, et à la lettre, implacablement. Si ce cri d'alarme poussé l'autre jour, à la Chambre Haute, était entendu, n'y aurait-il pas triple effet bienfaisant? D'abord, le gibier serait, enfin, protégé comme il doit l'être; le député du comté ne serait plus ennuyé par les doléances de l'électeur coupable et les officiers du Service de la Chasse n'auraient plus à succomber parfois, bien à contre-cœur, aux supplications, même aux ordres des représentants du peuple. Bref, tout le monde ne s'en porterait que mieux et le gibier serait bien gardé.

Dans cet ordre d'idées, que ne met-on rigoureusement en pratique, sans jamais une exception, sans rémission, cet article 32 de la loi des liqueurs alcooliques (II Geo. V. C. 24, s. 1) que l'on devrait insérer également dans les lois de chasse et de pêche:

« Quelconque intervient, directement ou indirectement, par quelque moyen que ce soit, dans l'exécution d'un mandat, de procédures servant à la condamnation d'un coupable d'infractions à cette loi; ou menace de faire ou fait perdre la position d'un officier; ou essaie de corrompre un officier par quelque offre d'argent ou autres moyens; ou sciemment donne de faux renseignements ou entrave un officier dans des recherches, examen, saisie, dans l'exécution de ses devoirs, est coupable d'une infraction à la présente loi et se rend passible, en sus du paiement des frais, d'une amende de cent dollars pour chaque infraction et, à défaut du paiement de cette amende et des frais d'un emprisonnement d'un mois dans la prison commune ».

Comme cela réglerait bien des choses! Qu'en disent MM. les députés?...

Henry DESCHAMPS.

LOUIS FRANCOEUR ET LES JOURNALISTES

Comme un grand nombre de journalistes, des centaines depuis la fondation de la Galerie de la Presse à la Législature de Québec — soixante-onze ans, — Louis Francoeur a fait partie de cette tribune des courriéristes parlementaires où, comme partout ailleurs, il a laissé de durables souvenirs.

Notre confrère Damase Potvin, de Québec, secrétaire de cette Galerie de la Presse dont il est membre depuis trente ans, dans une de ses « Lettres de Québec » qu'il publie dans la Presse sous le pseudonyme de Sainte-Roy, évoque quelques-uns de ces souvenirs qui rappellent la belle et énergique figure de Louis Francoeur. Voici la chronique de Sainte-Foy, en date du 11 juin:

« Un jour, à la Galerie de la presse de la Législature, quelques journalistes, au cours d'une anodine discussion, se demandaient qui pourrait bien être le patron des journalistes. La question était pertinente. Toutes les catégories de métiers, toutes les professions, ont leur patron au ciel. On venait de choisir définitivement saint Christophe pour représenter les automobilistes dans la communauté des saints.

« Journalistes, nous pourrions nous découvrir pas moins de cinq patrons; et c'est parmi ces cinq personnages de la hiérarchie céleste que nous avions, ce jour-là, à choisir. Quatre, parmi les saints en question firent une oeuvre immortelle qui captive tout le monde, croyants et athées; saint Mathieu, saint Luc, saint Jean et saint Marc avec leurs Évangiles.

« Le choix était difficile, délicat. L'un de nous trancha la question. Il proposa de faire de saint Paul notre patron au ciel; et il motiva ce choix par nombre de bonnes raisons. Celui qui brûla d'abord ce qu'il adora plus tard avait dans ses « Lettres » le mot qu'il allume, la phrase qui attire, la fougue qui entraîne; c'est l'homme qui travaille à renseigner; c'est un leader qui propage ses idées par des écrits souvent rudes mais toujours francs et clairs; à son école nous apprenons notre métier de travailler et de penser. D'autant plus qu'on a dit que si saint Paul revenait sur la terre, il se ferait journaliste... »

« C'était là un heureux choix. Celui qui l'avait fait était Louis Francoeur.

« Louis Francoeur fit pendant quelque temps partie de la Galerie de la presse à la Législature de Québec. Comme partout où il passa il a laissé un souvenir qui n'est pas près de s'éteindre. On dira: encore lui? ou plutôt: encore Louis?... Il ne sera pas de si tôt trop tard pour en parler. Comme si c'était d'hier, nous nous rappelons voir arriver Francoeur dans notre salle, de son pas carré, un tantinet et comme un peu volontairement solennel. Invariablement il nous saluait: « Salut, frère! »... Un reste, sans doute, des habitudes cartésiennes... »

« Et tout le jour, au milieu du tintamarre des machines à écrire, au bureau des courriéristes parlementaires, on pouvait entendre un confrère interrompre son travail pour demander: « Louis, comment dit-on cela? »... « Louis, qu'est-ce que tu penses de ça, toi? »... « Louis, peux-tu me dire? »... Bref, à la Galerie de la presse, Louis Francoeur fut, peut-être plus qu'ailleurs, parce qu'il aimait par dessus tout sa « seconde famille », les journalistes, l'ami loyal et le compagnon serviable.

« Il avait, sans doute, conservé de nous, lui aussi, un assez bon souvenir et l'estime de ses confrères. Il le prouva indiscutablement au cours de la dernière session, en février dernier. Lors du banquet annuel de la Galerie de la presse, les courriéristes avaient projeté de donner une « attraction » spéciale à leurs convives. Or, quelle plus belle attraction qu'une émission de « la situation ce soir » par Louis Francoeur. Mais ce sera peut-être difficile, même impossible: les arrangements à la dernière heure avec le poste émetteur, le voyage rapide de Montréal à Québec, le silence absolu qu'il faut dans une salle de banquet, etc. Mais pour lui, Francoeur, rien n'était impossible. Il fut là, au jour, à l'heure et à la minute fixés. Il était la ponctualité même. Il n'avait pas hésité un seul instant à faire en cette occasion un réel sacrifice qui obligeait les membres de sa « deuxième famille ».

LA SESSION FEDERALE AJOURNEE AU 3 NOVEMBRE

La session du Parlement canadien a été ajournée, samedi, au 3 novembre prochain. C'est la 3e phase de cette session — la 2e session du 19e Parlement du Canada — qui vient de se terminer. Cette session, qui s'était ouverte le 7 novembre 1940, fut ajournée le 6 décembre pour le congé de Noël. Elle reprit son cours le 17 février et il y eut un autre ajournement du 6 au 28 avril pour le congé de Pâques.

Les observateurs politiques croient que les députés et les sénateurs seront rappelés à bref délai si le congrès des Etats-Unis ratifie l'entente canado-américaine relativement à la canalisation et au développement hydro-électrique du St-Laurent. L'entente est actuellement devant le Congrès et le parlement canadien sera appelé à l'étudier à son tour dès qu'elle aura été ratifiée à Washington.

Le total des estimés pour l'administration civile votés par la Chambre s'élève à environ cinq cent trente-cinq millions de dollars, y compris les estimés supplémentaires. D'autre part, le gouvernement s'est fait autoriser à dépenser un milliard trois cents millions de dollars pour les fins de guerre.

Au cours de la dernière séance, samedi, les députés ont voté les crédits du Travail, des Pensions et de la Santé, des Mines et des Ressources naturelles. On a voté une somme de \$80,000,000 avant l'ajournement.

JOURNEE MEMORABLE POUR UNE FAMILLE

La famille de M. Auguste Lechasseur, de Sainte-Luce, se souviendra longtemps de la journée du 16 juin 1941 qui fut marquée par la première messe de leur fils Raphaël, le mariage de leur fille Thérèse et la célébration de l'anniversaire de naissance du chef de cette famille et de deux de ses enfants.

Ces belles fêtes ont débuté à neuf heures, lundi, en l'église de Ste-Luce, par la messe qui célébra la R. P. Raphaël Lechasseur, enfant de la paroisse, qui avait été ordonné prêtre la veille, à Ottawa, par Son Eminence le Cardinal Villeneuve. C'est au cours de cette première messe que le nouveau prêtre a béni le mariage de sa soeur Thérèse à M. Jean-Paul St-Laurent, de Luceville.

Le Père Lechasseur était accompagné à l'autel par le curé de la paroisse, M. l'abbé Joseph-A. April, le R. P. Vaillancourt, o.m.i., agissait comme diacre et M. l'abbé Vaillancourt comme sous-diacre. Le sermon fut donné par le R. P. Massé, Obit de Marie Immaculée.

La messe fut suivie d'un dîner de famille servi à l'hôtel de la Mer et auquel assistaient 70 convives. C'est au cours de ce repas de famille que des vœux furent adressés au nouveau prêtre, aux heureux époux de même qu'à M. Auguste Lechasseur, qui célébrait son anniversaire de naissance, et à Jean-Maurice et Jeannine Lechasseur, autres enfants de M. Lechasseur dont on fête également l'anniversaire de naissance.

DEUX INDIENS S'ENROLENT

Deux Indiens de la réserve de Bersimis, Isaii Rock et Philippe Nacoutiash, ont quitté leur tribu cette semaine pour rejoindre les rangs de l'armée canadienne et s'enrôler volontairement pour aller combattre outremer pour la cause des Alliés.

Rock et Nacoutiash sont les premiers de la réserve de Bersimis à s'enrôler volontairement. Leur acte a été bien accueilli par leurs co-nationaux, qui ont manifesté à leur départ. Toute la tribu s'est rendue sur le quai pour leur souhaiter bonne chance et saluer le navire qui transportait ces deux patriotes vers un centre de la rive sud où ils subiront leur entraînement.

Notons en passant que plusieurs jeunes gens de Bersimis, des Canadiens, ceux-là, se sont déjà enrôlés pour servir avec nos armées. C'est le cas, par exemple, des trois jeunes Miller, Alex, Robert et Gilbert, qui il y a un mois ont quitté leur famille volontairement, pour se joindre aux 32,000 réquisitionnés par les autorités gouvernementales.

le 13 juin, à l'âge de 77 ans. Elle était la soeur de notre concitoyen M. Théophile Roy.

Nos sincères condoléances à Mme Roy et aux autres membres de la famille en deuil.

17 JUIN

Enfin, une vraie journée estivale, la première de la saison. Cela vaut d'être noté, après la longue suite de jours, de semaines, de mois sans chaleur, gris et ternes, que nous avons vécus depuis la fin de l'hiver. Les pluies récentes ont été bienfaisantes pour la terre et la forêt et l'auraient été davantage si elles avaient été moins froides. Mais aujourd'hui, sous les rayons dorés du soleil, la nature se réveille joyeuse. Les arbres et les champs sont magnifiquement parés du plus beau vert et ornés à profusion de fleurs fraîches écloses. Les oiseaux en liesse gazouillent à l'envi.

C'est le temps pour tous de respirer au grand air; on s'en aperçoit à voir jeunes et vieux se balader dans les rues ou se prélasser à l'ombre sur les perrons.

MORT DE M. JEAN FILLION

Un de nos concitoyens les plus estimés, M. Jean Fillion, est décédé soudainement dans la nuit de samedi à dimanche. Il était âgé de 70 ans.

Lui survivent, outre son épouse Mme Fillion (née Georgiana Bernier), quatre fils et quatre filles: M. Hector Fillion, de Rimouski, M. Dorille Fillion, de Montréal, MM. Léopold Fillion et Jean-Marie Fillion, de Rimouski; Mme Camille Parent (Aline), de Bic, Bernadette, de Montréal, Mme Gérard Rouleau (Jeannette), de Rimouski, Mme Jean Ethier (Marguerite), de Trois-Pistoles; un frère M. Philippe Fillion, de Rimouski; ses belles-soeurs Mme Ve Alex Ross (Marie St-Laurent-Fillion), Mme Philippe Fillion, Mme Oscar Joncas, de Rimouski, Mme Félix Desrosiers, de Matane, Mme Ve Joseph Gagnon, de Petite-Madeleine; ses beaux-frères M. Ernest Bernier, de Fall-River, Mass., et M. Emile Bernier, de Timmins, Ont.; ses gendres MM. Camille Parent, Gérard Rouleau et Jean Ethier; ses brus Mme Hector Fillion et Mme Léopold Fillion, et vingt-sept petits-enfants.

Ses funérailles auront lieu à la cathédrale demain, mercredi, à la cathédrale.

Nous prions madame Fillion et les autres membres de la famille en deuil d'agréer l'expression de nos plus sincères condoléances.

LA PROCESSION

A cause de la température, la procession de la Fête-Dieu n'a pas eu lieu à l'extérieur de la cathédrale. Si le temps le permet, elle se fera vendredi soir ou dimanche prochain. Partant de l'église, elle passera par l'avenue de la cathédrale, la rue de l'Évêché, la rue Belzile et la rue St-Germain, dans le quartier est de la ville. Il y aura arrêt et bénédiction du S. Sacrement au reposoir, qui sera érigé à la façade de la maison de M. Martin-J. Lepage.

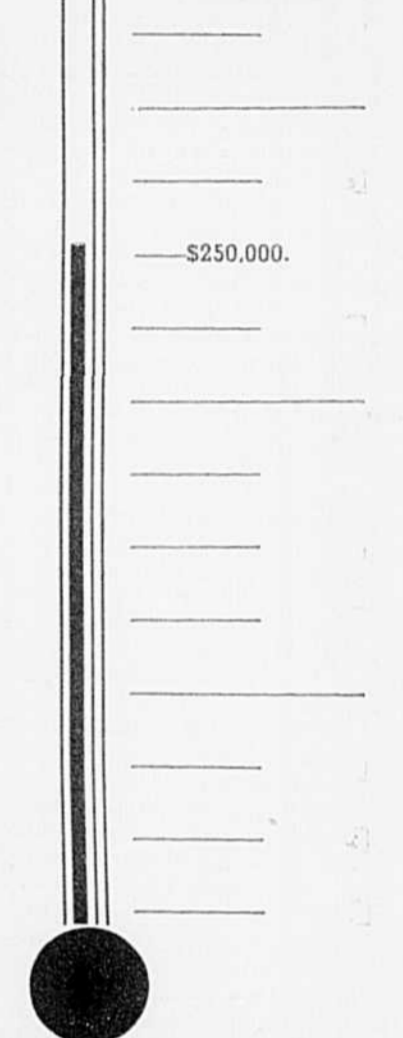
DECES

Est décédé, le 5 juin, à Montmagny, M. Georges Morin, ancien chef de gare du Canadien National, à l'âge de 84 ans. Son épouse, née Clara Garceau, l'avait précédé dans la tombe.

Il était le père de notre concitoyen M. Georges Morin et de madame (Dr) Georges Joubert, de Pricé. Nous leur offrons, ainsi qu'aux autres membres de la famille en deuil, nos très sincères condoléances.

EMPRUNT DE LA VICTOIRE

DIVISION DE RIMOUSKI



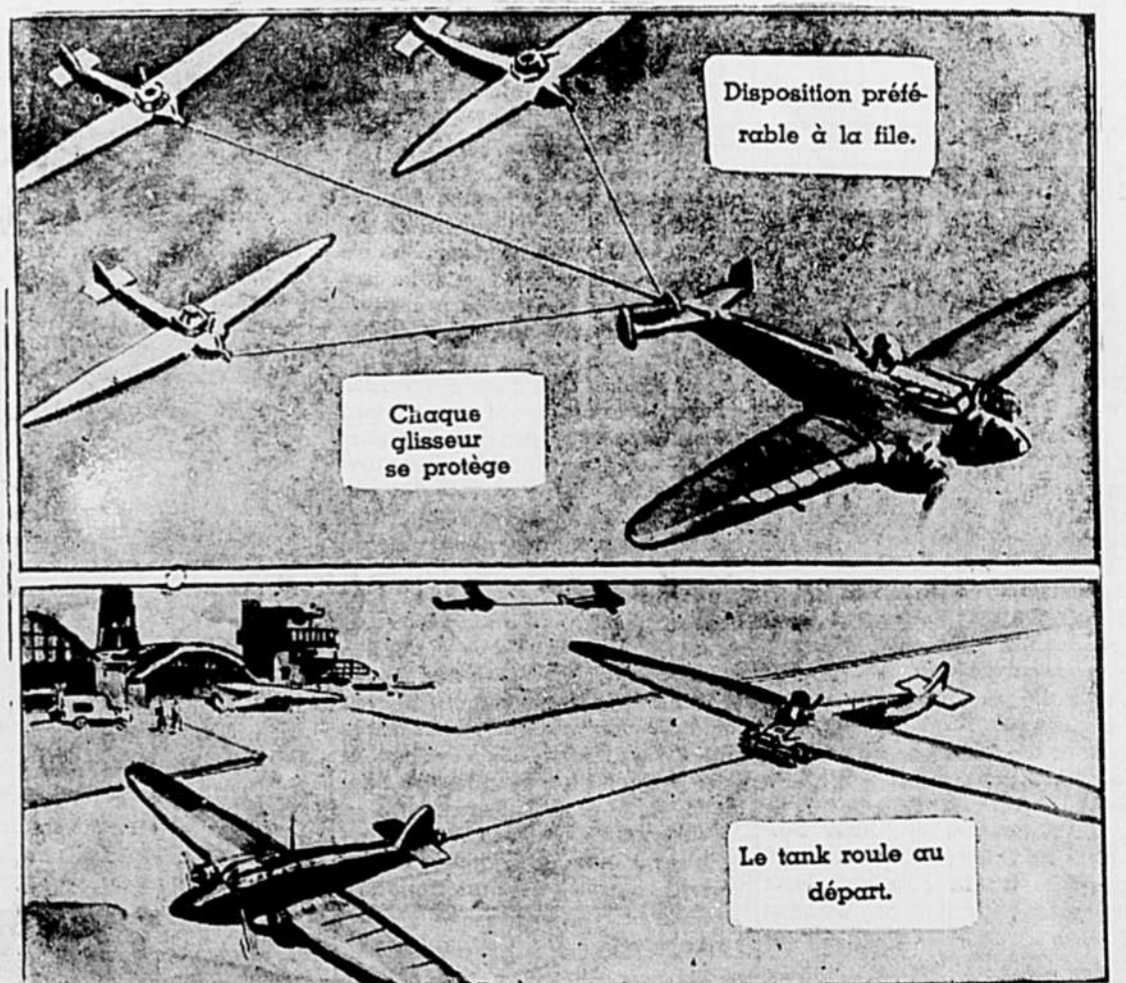
SOUSCRIVONS GENEREUSEMENT

DEUX OCTOGENAIRES DECEDES

Samedi, le 14 juin, est décédé à sa résidence à Nazareth, un Rimouskois bien connu, M. Patrice Desgagnés, qui fut pendant de nombreuses années à l'emploi de la Cie Pricé Brothers. M. Desgagnés était âgé de 86 ans. Il laissa pour le pleurer son épouse née Clara Leclerc, ses fils MM. Joseph, Thomas-Louis et Thomas Desgagnés, de Rimouski, Louis, de Port-Alfred; ses filles Mesdames Louis Milliard et Napoléon Morneau, de Port-Alfred.

Est décédée, en notre ville, hier, 16 juin, après une longue maladie, madame Narcisse Larue (Delvina Roy). Elle était âgée de 84 ans. Son mari lui survit. Nos sincères condoléances aux familles en deuil.

Comment les Nazis utilisent leurs "glisseurs"



Ces dessins, exécutés sous la surveillance du major Ole Reistad, un des officiers de Petite-Norvège près de Toronto, servent à illustrer la façon dont les Allemands, faisant usage de la technique la plus moderne des aéroglisseurs, se proposent de se servir de ces appareils pour leurs invasions. On a vu par les journaux qu'ils en ont tiré parti pour débarquer des troupes en Crète. Le major Reistad est un des héros de la résistance norvégienne. Il rapporte comment son pays a été envahi par des troupes qui y descendirent au moyen de ces appareils. Il est d'opinion que des glisseurs lâchés du haut des airs sur la côte française pourraient traverser la Manche. Selon le dessin que voici, le tank lui-même accroché à l'appareil prend une vite assez suffisante pour aider le glisseur à décoller.

RIMOUSKOISE DECEDEE A MONTREAL

Est décédée, à Montréal, hier, 16 juin, une ancienne Rimouskoise, Mme Anne-Marie Lavoie, fille de M. Alphonse Lavoie, cultivateur, et Mme Lavoie, décédés. Elle était la soeur de Mme Emile Michaud (Amérilda), de Rimouski.

Mme Edouard Marceau (Albertine), de Nazareth, Mme Isidore Lebel (Marie-Louise), de Lac-au-Saumon, Mme Stanislas Richard (Marie-Laure), de Ste-Florence, et Mme Eva Lavoie, de Montréal.

La dépouille mortelle arrivera demain matin à Rimouski, où auront lieu les funérailles et l'inhumation.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

DECES

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mme Ovide Ouellet, de Fall-River, Mass., survenue

600 NOUVELLES RECRUES APPELEES POUR LE 19 JUIL

Environ 600 jeunes recrues entreront dans les camps d'entraînement de Léveson, Chicoutimi, Rimouski, Mégantic et Montmagny, jeudi prochain, le 19, pour y faire leur service militaire obligatoire.

applaudies et à maintes reprises.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière réunion, par Mlle Madeleine Gagnon, institutrice à Rivière-Bleue, secrétaire de l'Association, M. l'abbé Alexis April, curé de Rivière-Bleue, prit la parole, fit siennes les paroles de bienvenue de Mlle la présidente. En résumé, M. l'abbé April dit: « Je trouve votre Association fort intéressante et vous encourage à collaborer toutes ensemble pour le plus grand bien de votre cause. Je vous demande d'implanter chez vos élèves l'idée de l'Association car l'union fait la force ».

Appelé à prendre la parole, M. Gérard Jean, inspecteur d'écoles du district, prononça l'allocution suivante: « Je salue, dit-il, tous ceux qui nous ont fait l'honneur d'assister à cette réunion. Ils vous prouvent là, chères institutrices, leur attachement, la sincérité de leur amitié, leur empressement à répondre à l'appel. Merci, MM. les Curés, de vous être joints à nous et d'être venus encourager nos institutrices. Elles ont besoin de voir leur travail reconnu et récompensé par ceux qui occupent des postes de commande.

Mesdemoiselles, vous avez dans la personne de M. le Surintendant de l'Instruction publique, non seulement un chef mais aussi un ami qui connaît bien les difficultés de votre pénible mission et cherche sans cesse à les amoindrir. Grâce à son influence et à sa ténacité, des réformes d'urgence ou, du moins, des améliorations sont en train de s'accomplir dans le domaine de l'Instruction publique. Evidemment personne ne s'attend à ce qu'il règle une fois pour toutes le problème de l'éducation, dans notre province. C'est un problème trop complexe, qui se transforme trop et constamment pour recevoir une solution définitive comme un problème d'arithmétique. Personne plus que M. le Surintendant n'est inquiet de voir nos enfants abandonner l'école alors qu'ils savent à peine lire, écrire et compter convenablement. Fasse le Ciel que l'appel lancé dans son dernier rapport soit entendu par les parents!

Vous avez aussi dans MM. B.-O. Filteau, secrétaire français du département, C.-J. Miller, inspecteur général des Ecoles primaires, et notre si bienveillant inspecteur de région, M. Epiphane Litalien, des amis, des protecteurs, qui s'ingénient de leur mieux à faciliter votre travail, à vous rendre la profession d'institutrice plus belle, plus appréciée ».

M. Jean rendit ensuite hommage à la mémoire de l'ancien aumônier de l'Association, M. l'abbé Levasseur, décédé l'an dernier. Il offrit ses vœux et ses félicitations aux nouvelles officières puis, termina par des souhaits de bonnes vacances à son personnel enseignant qu'il espère voir revenir au grand complet en septembre prochain. Il fut vivement applaudi.

M. l'abbé J.-E.-A. Beaulieu, curé de St-Eusèbe, réitéra l'assurance de son entière sympathie pour la petite institutrice du rang qui ne reçoit pas toujours, dit-il, toute la sympathie qu'elle mérite. Il énuméra les motifs qui devraient nous inciter à mieux reconnaître ses services et à rendre son travail plus efficace. « Je me fais un devoir, dit-il, de visiter toutes mes écoles chaque mois, d'y consacrer un temps assez long à la lecture des notes, à l'examen des élèves, et M. votre Inspecteur sait que nous nous entendons toujours pour apprécier le mérite de chacune d'entre vous ».

De longs applaudissements soulignèrent les dernières paroles de M. le curé Beaulieu. Monsieur l'abbé Omer Berger, curé de St-Benoît-Abbé, fut le dernier orateur. « Je suis, dit-il, un ouvrier de la première heure puisque j'assistais avec votre inspecteur d'écoles, à la fondation de votre Association, à Montmagny, il y a quelques années. Tout le monde sait que dans ma paroisse les salaires n'ont pas baissé en bas de \$250 par année, alors qu'ailleurs des municipalités payaient \$150., \$125, et même \$75 par année à leurs institutrices. Nous reconnaissons chez nous la valeur du travail de ceux qui se livrent à la difficile besogne de l'enseignement. Continuez à travailler, à parler vos méthodes d'enseignement, à rivaliser de zèle dans l'accomplissement de vos fonctions, les plus belles après celles du sacerdoce. Visiblement ému de ces bonnes paroles, l'auditoire applaudit longuement.

Plusieurs résolutions furent alors adoptées, puis la séance fut levée au chant de l'hymne national.

RIVIERE DEBLOQUEE PAR UNE INONDATION

De récentes inondations qui ont causé d'assez lourds dégâts en Gaspésie ont en même temps accompli une chose qui semblait impossible et qui va donner à la Gaspésie une rivière dont elle était privée depuis plus d'une douzaine d'années.

Quoique la chose puisse paraître invraisemblable, une formidable embâcle qui s'était formée sur la rivière Madeline il y a plus de douze ans, que l'on avait tenté depuis de briser avec de la dynamite, a été emportée par les eaux débordantes de la Rivière au début de la semaine.

Il y a en effet plus d'une décennie, la Rivière Madeleine Pulp and Paper Company faisait de grosses exploitations forestières sur la rivière Madeleine et y établissait un chantier considérable. Un moulin y fut construit ainsi qu'une ligne de chemin de fer longue de sept milles en forêt.

Au printemps, tout le bois coupé en hiver, soit plus de quinze millions de pieds, fut jeté à la rivière pour y être conduit au moulin. En descendant la rivière, cette masse considérable de bois forma un embâcle que rien ne put détruire par la suite. On utilisa de la dynamite, mais sans succès.

En face de cet échec, la Compagnie vint en mauvaise affaire et toutes les propriétés qu'elle avait à cet endroit furent laissées à l'abandon. Le bois lui-même formait un obstacle sur la rivière qui empêchait toute exploitation future dans cette partie de la Gaspésie.

Quelle ne fut pas la grande surprise des pêcheurs et des bûcherons de Rivière Madeleine, au début de la semaine, de voir descendre sur la rivière des amas et des amas considérables de billots. Ce fut d'abord une surprise qui se changea vite en crainte quand on vit ce bois menacer d'emporter le pont sur la rivière. Les villageois unirent leurs efforts pour consolider le pont au moyen de grosses pierres et dès que tout danger fut disparu, on tenta de sauver une partie de ce bois tandis que le reste était emporté dans le fleuve.

Ce que le génie humain n'avait pu accomplir sans que le coût de l'entreprise soit prohibitif, la nature vient de le faire en rendant, aux populations voisines de cette rivière un cours d'eau dont elles avaient besoin pour pouvoir être employé à l'exploitation de la forêt.

On nous informe, sans que nous ayons pu faire confirmer la nouvelle que les biens laissés par la compagnie défective, ont été acquis par la Brown Corporation. Il est fort probable que cette compagnie reprendra maintenant dans les forêts avoisinant cette rivière, la coupe du bois qui était interrompue depuis une douzaine d'années, faute de cours d'eau pour conduire ce bois vers un moulin ou un port.

UNE REUNION D'INSTITUTRICES A RIVIERE-BLEUE

Les institutrices séculières du district No 57 se réunissaient ces jours derniers dans la salle paroissiale de Rivière-Bleue, Temiscouata, sous la présidence de Mlle Licière Samson, présidente de l'Association du district. Un grand nombre d'institutrices s'étaient rendues à cette réunion annuelle, plusieurs d'entre-elles ayant à franchir des distances assez longues pour y assister.

Plusieurs curés des paroisses environnantes avaient aussi tenu à se rendre à l'assemblée et trois d'entre eux y adressèrent la parole ainsi que M. Gérard Jean, inspecteur d'écoles; ce sont: MM. les abbés Alexis April, curé de Rivière-Bleue, J.-E.-A. Beaulieu, curé de St-Eusèbe et Omer Berger, curé de St-Benoît-Abbé.

Au cours de la réunion, deux conférences furent prononcées dont l'une par Mlle Marie-Ange Deschênes, institutrice aux Etroits, sur « la discipline à l'école » et l'autre par Mlle Gilberte Gagnon, institutrice à Rivière-Bleue, sur « l'organisation des caisses scolaires ». Mesdemoiselles Rose-Anna Dumas et Marcelle Picard rendirent avec aisance et assurance une saynète intitulée: « Une lettre d'amour au village ». A leur tour, les institutrices de St-Benoît-Abbé exécutèrent avec beaucoup d'ensemble un chant de leur composition. Elles furent toutes vivement

ST-DONAT

Funérailles. — Le 14, ont eu lieu les funérailles de M. Alphonse Joubert, industriel bien connu, décédé accidentellement à Luceville. Le service fut chanté par M. le curé Pierre Scaindon, assisté de diacre et sous-diacre. Outre ses parents on remarquait un grand nombre d'amis venus des paroisses environnantes pour rendre un dernier hommage à la mémoire du disparu.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son vieux père âgé de 90 ans, son épouse, née Philomène Plante, ses fils Arsène, de Québec, David, Adélaïde, de St-Donat, et Camille, à l'entraînement au camp Borden, ses filles, Mme Croft, de St-Gabriel, et Jeanne, gardemacade à New-York, quelques frères et sœurs, et plusieurs petits-enfants.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

Mariage. — Le 14 juin, a été béni le mariage de M. Emmanuel Huard, de Ste-Odile-sur-Rimouski, et Mlle Gertrude Desjardins, de St-Donat. Les nouveaux époux sont partis en voyage de noces à Québec.

Notes locales. — Mme Edmond Dumont et ses enfants, de Campbellton, sont en promenade chez Mme Antoine Hudon.

M. et Mme Maurice Hudon, et M. Emilien Hudon, de Rimouski, étaient de passage à St-Donat, chez des parents.

Mlle Marie-Ange Bélanger est en revenue d'une promenade à Rimouski.

Miles Alida et Adrienne Côté, de Montréal, sont en promenade chez leur père M. Joseph Côté. Mme Emile Charest est en promenade à Cap-Chat.

M. Adélaïde Charest, du Camp Borden, était de passage dernièrement chez ses parents.

M. et Mme Arsène Joubert, de Québec, et leurs enfants, étaient de passage à St-Donat pour assister au service de leur père M. Alphonse Joubert.

M. Alfred St-Pierre, M. et Mme Walter Burgess, de Rimouski, Mme Gilbert Chevalier, de Montreuil, étaient de passage dimanche chez M. et Mme Paul-Louis Ross.

STE-MARGUERITE

Un concours d'exploitation rationnelle des lots est organisé parmi les colons de la paroisse de Ste-Marguerite. Ce concours a pour but d'embellir les colonies et d'inciter les colons à blanchir leur maison, nettoyer leur propriété et exécuter proprement leurs travaux de colonisation. Grâce à l'initiative de monsieur l'abbé Tremblay, curé de la paroisse, cette colonie se développe d'une manière étonnante et se caractérise surtout par les progrès qui s'y accomplissent dans les arts domestiques.

Depuis près d'une semaine un tracteur du Ministère de la Colonisation fait l'essouchement des lots chez les colons. Le travail progresse avec une rapidité étonnante. Ce que le cheval ou le bœuf exécutait en un mois de travail est exécuté aujourd'hui dans une journée. C'est là le résultat de l'expérience qui avait été commencée l'an dernier avec la mécanisation dans la région.

ST-FRANCOIS D'ASSISE

M. Jean Roy, époux de Marguerite Joubert, est décédé le 29 mai, et inhumé le 2 juin à St-François d'Assise, à l'âge de 72 ans et 3 mois. Il laisse 8 enfants, dont 5 fils et 3 filles. MM. Elisée, Antonio, et Léon Roy, de St-François d'Assise, Alexis, de St-Jean l'Évangéliste, et Albert, de Ell River et 3 filles, Mlle Léopoldine et Clémentine Roy, de St-François d'Assise, et Mme Jos.-Pierre Rioux (Thérèse), de Rimouski, et une quarantaine de petits-enfants.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

MONT-JOLI

La semaine de propagande jociste a débuté par une très intéressante soirée, dimanche le 8 juin: soirée organisée par la section féminine, et à laquelle assistait un public si nombreux que la salle paroissiale ne put loger tous ceux qui auraient aimé y prendre part.

La section de Rimouski était représentée à cette réunion par une nombreuse délégation, dont l'aumônier diocésain, le président et la présidente.

Jeudi, c'était le tour des sections de Mont-Joli à aller rendre visite aux jocistes de Rimouski.

Mlle E. Dupré et M. Léon Richard avaient gracieusement mis chacun une des vitrines de leur magasin, à la disposition des jeunes, pour cette semaine de propagande qui produira d'heureux fruits, nous osons l'espérer.

En la Fête-Dieu, jeudi le 12 juin, une centaine d'enfants faisaient leur communion solennelle. Ils

furent favorisés d'une température idéale. Le soir, il y eut profession de foi, rénovation des vœux du baptême et courte allocution par le R. P. Gérard, O.M.I.

L'exposition d'arts domestiques au couvent et l'exposition de dessin à l'Académie des garçons ont été ouvertes au public, ces jours derniers. Ceux qui ont eu le plaisir de visiter ces expositions, ont été émerveillés de ce que peuvent faire des jeunes bien dirigés.

VAL-BRILLANT

D'imposantes funérailles ont été faites, le 30 mai, à M. J.-Elzéar Mimeault, contremaître du chemin de fer Canadien National, décédé accidentellement, le 27, à l'âge de 55 ans et 3 mois.

M. l'abbé J.-D. Michaud, curé, a chanté le service, assisté d'un diacre et sous-diacre. Le chant a été exécuté par la chorale de l'Académie des RR. FF. Maristes. A l'orgue, M. Alfred Grenier.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: Léopold, André, Albert, P.-Arthur, Fernand, Jean Yves et Roland; ses frères: MM. Jean, de Dolbeau, Michel, de St-Moise; ses beaux-frères: MM. Lucien Durette, de Sudbury, Aurèle Durette, de Forsight (Abitibi); Jos. Harrison, de St-Moise, Alphonse Turcotte, de Kedgwick; ses neveux: MM. Antoine et Hor. Harrison, Léon et Ad. St-Laurent, de St-Moise, Henri et Emile Beaulieu, d'Amqui, Albert Michaud, Alphonse Desrosiers; son cousin: M. Arthur Mimeault, de Val-Brillant, etc. Dans le cortège on remarquait également un représentant du Canadien National, M.

S. Allamach, contremaître de la division de Campbellton. Des employés de la même compagnie portaient le cercueil: MM. Georges Auger, Geo. Poltras, Lévis Fournier, Ulric Roy, Georges O'Brien et John Poug. M. Jos. Otis, portait la croix.

Le défunt laisse, outre son épouse, née Vitaline Durette, six fils et deux frères nommés plus haut; quatre filles: Yvette, Anne-Marie, Fernande et Madeleine; une sœur: Mme Albert Beaulieu (Antoinette), d'Amqui; ses belles-sœurs: Mmes Jos. et Philippe Harrison, Antoine Durette, de St-Moise, Damase Fournier, de Port-Daniel, Alphonse Turcotte, de Kedgwick; ses nièces: Mmes Albert Michaud, Alphonse Desrosiers, de Val-Brillant, H. Robit-chaud et Mlle Elise Mimeault, Rose-Alma et Yvonne, Rose-Anna Harrison, Germaine et Lucille Durette, tous de St-Moise, etc.

De nombreux amis étaient venus rendre un dernier hommage au défunt, en assistant aux funérailles, notamment: M. et madame Pierre Michaud, de Matane, Mesdames Irénée St-Laurent et Jos. Fraser, de Ste-Florence, Eugène Quellet, de Mont-Joli, Jos. St-Amant, Louis St-Pierre, François McMullen, de Lac-au-Saumon, Zénon Moreault, Pierre D'Anjou, de Causapscaal et beaucoup d'autres.

Les élèves des RR. FF. Maristes et des RR. SS. du St-Rosaire assistaient au service, de même qu'une foule de paroissiens.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.



MÈRES, ÉPOUSES, FIANCÉES...

SI L'ATLANTIQUE NE VOUS PROTÈGEAIT PLUS!

POUR ÉCARTER LE DANGER QUI PLANE SUR VOS FOYERS engagez les vôtres à acheter des OBLIGATIONS de la VICTOIRE DÈS MAINTENANT

L'Océan n'est plus un obstacle infranchissable. Des avions ennemis peuvent, en tout temps, apparaître dans notre ciel. Le Grönland n'est qu'à cinq heures de vol de la province de Québec, à neuf heures de Winnipeg et à dix heures de Vancouver. De la France occupée, les avions nazis peuvent porter la destruction à Toronto, à Québec, à Ottawa ou à Montréal en moins de dix heures.

Nuit et jour, dans les Iles Britanniques comme en haute mer, civils et militaires combattent pour notre protection. Ils constituent notre première ligne de défense, tout comme s'ils montaient la garde au seuil de nos foyers. Il faut les aider, leur fournir des armes pour poursuivre la lutte... votre lutte... afin que le Canada ne connaisse jamais les horreurs de l'invasion.

Le Pays a besoin de vos économies pour acheter les navires, les avions, les chars d'assaut et les munitions qui hâteront la fin de la guerre et qui sauvegarderont nos habitudes de vie. Prêtons notre argent. Achetons AUJOURD'HUI des OBLIGATIONS de la VICTOIRE.

Vos dollars vous reviendront gros de intérêts. Prêtez pour gagner la guerre. Prêtez pour conserver vos libertés. Engagez vos fils, votre mari ou votre fiancé à vous protéger en achetant dès aujourd'hui des OBLIGATIONS de la VICTOIRE. Tout ce qui vous tient le plus au coeur est menacé.

COMMENT SOUSCRIRE: Passez votre commande au solliciteur qui se présentera chez vous, ou bien confiez-la à une banque ou à une société de fiducie, ou encore expédiez-la au Comité de l'Emprunt dans votre localité. Les Obligations de la Victoire sont émises en coupures de \$50, \$100, \$500, \$1000 et plus. Dans tous les cas, ceux à qui vous confierez votre commande se feront un plaisir de vous aider, au besoin, à remplir votre formule de souscription.

Achetez des Obligations de la Victoire à tempérament en payant 10% comptant et le solde par versements faciles échelonnés sur une période de six mois. Prenez l'engagement de souscrire ainsi qu'un certain nombre d'Obligations de la Victoire que vous le pouvez. Quand vous vous serez acquittés, vos dollars vous rapporteront de bons intérêts. Passez votre commande à un solliciteur, à une banque, à une société de fiducie ou aux quartiers généraux de l'Emprunt de la Victoire. On vous fournira tous les renseignements utiles.

Comité National de l'Emprunt de la Victoire 1941, Ottawa, Canada.

IL FAUT EN FINIR!... SOUSCRIVONS À L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE

ALBERTVILLE

Le 21 mai les citoyens d'Albertville ont assisté nombreux à la démonstration qui fut faite sur la manière de planter des arbres.

CAPUCINS

Va-et-vient. — M. le maire et Mme Johnny Larrivée sont allés en voyage d'affaires à Matane.

ST-OCTAVE-DE-METIS

Service anniversaire. — Lundi matin, a été chanté le service anniversaire de feu Bertrand Larrivé, fils de M. et Mme William Larrivée.

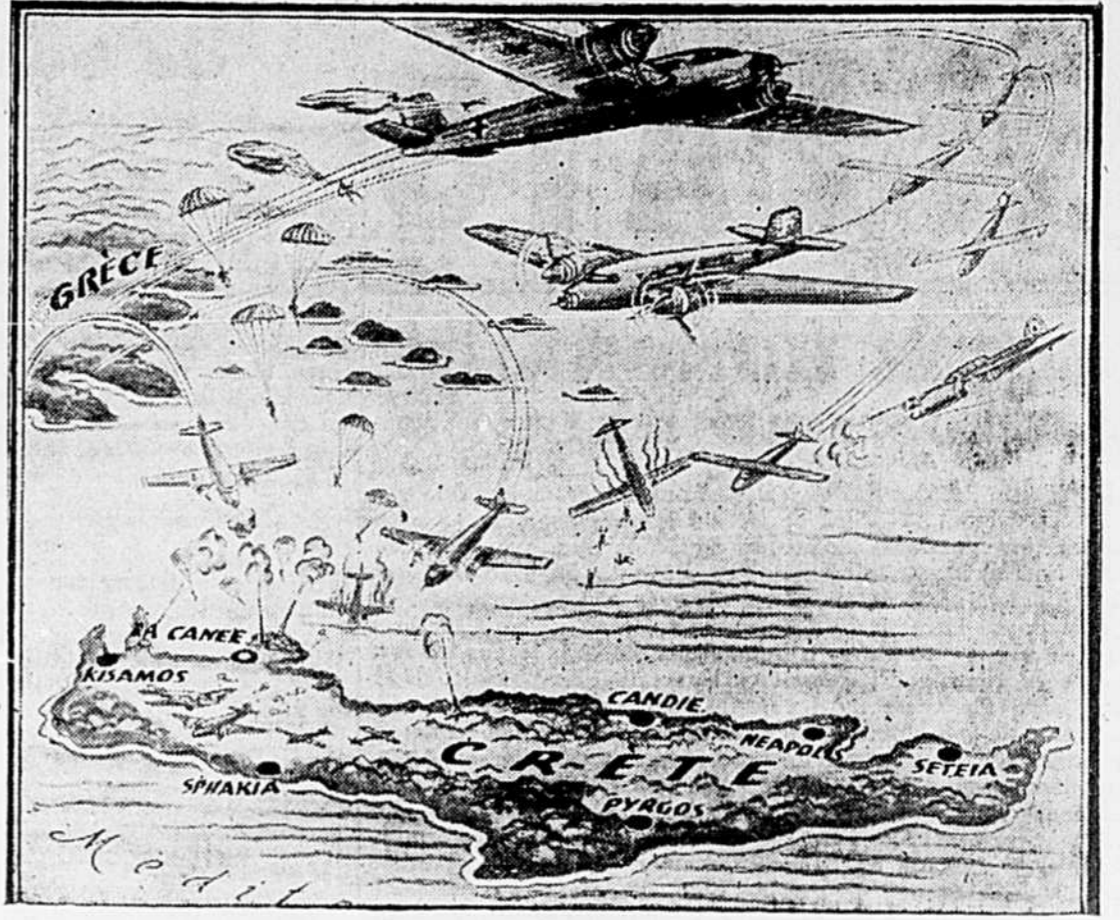
ST-OMER, Bon.

Décès. — Est décédée à l'Hôtel-Dieu de Campbellton, Mme Adeline P. Leblanc (Albertine Leblanc), à l'âge de 48 ans.

faite par M. le Curé Belzile, qui chanta également le service. M. Victor Sirois avait la direction des funérailles.

LE PROGRES DU GOLFE

GEORGES MASSON, gérant. Bureau: Immeuble de la Cie de Pouvoir, Rimouski.



Ce tableau donne une idée de l'aspect que présentait l'invasion allemande de la Crète par voie des airs.

ST-JEAN L'EVANGELISTE

Incendie. — Dans l'après-midi du 5 juin, la résidence de M. Georges Gauthier, cultivateur, a été réduite en cendres.

ST-MOISE

Emprunt de la Victoire. — Le Comité paroissial est le suivant: Prés. honoraire, Rév. Philippe Belzile.

CARTES PROFESSIONNELLES

- GAGNON & SIMARD AVOCATS. CASGRAIN, CARON & TESSIER. ARTHUR GENDREAU L.L.L. ALPHONSE GARON, Avocat. AVOCATS ST-ONGE & D'ANJOU.

EUDORE COUTURE

- BEZILE & BEZILE NOTAIRES. Dr J.-O. DRAPEAU MEDECIN-CHIRURGIEN. LOUIS-LEO DOYON ARPEUTEUR-GEOMETRE. G. FERNAND CARON ARCHITECTE. ROBERT BLATTER Studio d'art moderne. J. ADEODAT DRAPEAU Courtier d'Assurances.

FAMILLE DEMANDEE: Un homme avec sa femme et 3 filles âgées au moins de 40 ans, pour pensionnat de garçons.

AVIS PUBLIC. Est par les présentes donné par le sous-signe, J. Alphonse Ross, secrétaire-trésorier de la Société Municipale de la Municipalité du Village de Saindon.

PETITES ANNONCES

CULTIVATEURS!

Il y a un étalon percheron dans votre voisinage, profitez-en. Elevez de bons chevaux. Les croisés perchérons: 1—sont d'excellents chevaux de ferme; 2—se vendent très bien dans le commerce; 3—travaillent fort à une allure rapide.

ARSENE MICHAUD

EMBAUMEUR. Directeur de funérailles. Service ambulance jour et nuit. Rue Saint-Paul RIMOUSKI. Pourquoi ne pas prendre avantage de votre longue expérience dans l'organisation des voyages par terre ou par mer?

Pour la... Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner. L'imprimerie Gilbert Ltée. RIMOUSKI.

Berthe Lévesque, G. M. G. RIMOUSKI. Service privé Tél. 108 M 8

Advertisement for Westinghouse True-Temp refrigerators. Features: SEUL Westinghouse POSSEDE LE REGULATEUR TRUE-TEMP. QU'ARRIVE-T-IL si vous faites CECI? 7 MODELES AU CHOIX. 5 ZONES DE FROID. La Compagnie de Pouvoir du Bas St-Laurent. Rimouski, Amqui, Mont-Joli, Matane, Trois-Pistoles, Cabano.

Province de Québec. Municipalité du village de Saindon. Aux habitants de la dite Municipalité. AVIS PUBLIC. Est par les présentes donné par le sous-signé, J. Alphonse Ross, secrétaire-trésorier de la Société Municipale de la Municipalité du Village de Saindon.



"Black Horse...oui,certain!" —elle est douce et MOELLEUSE...a meilleur goût. Toujours la préférée des gens qui s'y connaissent en fait de bière, la Black Horse est aujourd'hui meilleure que jamais. Essayez un verre de cette délicieuse bière Black Horse! Faites-en venir une caisse aujourd'hui même. LA BRASSERIE DAWES BLACK HORSE, MONTRÉAL. LA MEILLEURE BIÈRE DU CANADA.

QUELQUES VOIX DE NOTRE PAYS

AMENDE HONORABLE AU ROI DES BELGES

Lorsque le Roi des Belges a donné ordre à ses soldats de cesser le feu, le 27 mai 1940, les agences britanniques, françaises ou américaines ont inondé le monde de dépêches nuancées de commentaires injurieux pour le malheureux Léopold. En vain M. Churchill a-t-il déclaré qu'il valait mieux réserver son jugement sur ce grave épisode de la guerre. A Londres, à New-York et à Paris — comme à Québec — la presse a imputé des motifs indignes au souverain, qui se constituait prisonnier et soumettait sa patrie à la loi du vainqueur. Elle a publié depuis des documents tendant à exorciser Léopold de tout blâme, mais sans amende honorable en bonne et due forme. Or, à la suite d'un procès pour libelle contre le journal londonien, Daily Mirror, l'équité exige une réparation d'honneur de tous ceux qui ont injustement attaqué la réputation du Roi des Belges. Il a été établi, hors de tout doute, que les autorités anglaises avaient été averties de l'extrême danger que courait l'armée britannique, déjà séparée de l'armée française par une poussée irrésistible de l'ennemi. A moins de ne rétablir le contact immédiatement, les 250.000 combattants anglais étaient voués à l'encerclement ou à la mort. L'état-major français fut mis au courant de cette terrible impasse, aussi bien que l'état-major anglais. Celui-ci convint de l'imminence du péril et suivit le conseil du monarque, sachant qu'il commanderait alors à sa petite armée de mettre bas les armes, pour prévenir un holocauste inutile. Sans l'acte judicieux de Léopold, semble-t-il, l'évacuation des Britanniques par Dunkerque n'aurait même pas été possible. Le désastre aurait eu les proportions d'une catastrophe ! Tel est le jugement porté par un tribunal civil anglais dans une cause retentissante. Il reste donc à ceux qui ont manqué de justice et d'égard au Roi des Belges — c'est malheureusement notre cas — de corriger de leur mieux l'impression défavorable de jugements téméraires qui ont profondément blessé une nation amie dans ses sentiments les plus chers. Le Canada français sera heureux de reconnaître tardivement le sacrifice méritoire d'un Roi dont le sens militaire et politique a rendu un service inappréciable à l'Angleterre.

(« L'ÉVENEMENT-JOURNAL », Québec)

L'ART DE LA PAROLE

Sous toutes les latitudes et à toutes les époques, les peuples ont toujours été sensibles au prestige de la parole. Des orateurs possédant des dons au-dessus du commun sont souvent devenus des chefs de leur nation. La foule aime entendre exprimer par des voix puissantes les sentiments qu'elle éprouve confusément et auxquels elle demeure incapable de donner une forme. Cet art, un des plus beaux ou l'un des plus périlleux, est aussi l'un des plus précieux. Il peut à la fois tout le bien et tout le mal. Il confère à ses fidèles un pouvoir tel qu'il équivaut trop fréquemment à une emprise sentimentale, qui ne tient plus compte des raisonnements et des circonstances.

Les journaux ont signalé la brièveté des discours prononcés samedi dernier par nos chefs politiques sur la tombe de sir John A. Macdonald. Chaque allocution était riche d'idées et de sentiments, tout en ne cherchant pas à ériger abusivement le sujet. Cela rappelle la cérémonie de Gessytysburg où Everett parla près d'une heure, tandis que Lincoln se contenta d'exprimer quelques idées maîtresses en trois minutes. Qui se souvient aujourd'hui d'Everett ? La brièveté est loin d'être un signe de faiblesse. Pascal avait parfaitement raison de regretter de n'avoir pas eu le temps de faire court. C'est une vérité que comprennent tous les écrivains et tous les orateurs d'un talent supérieur.

Trop de gens s'imaginent que la parole se suffit à elle-même et que la préparation est superflue. Ils s'abandonnent à leur facilité, se fiant trop aveuglément à ce que les professeurs de diction appellent un tempérament de verbo-moteur. L'Ottawa Journal réfute cette erreur :

Les bons discours, comme la plupart des œuvres humaines, sont le résultat d'une préparation soignée, d'un travail sérieux, de la patience. L'éloquence n'est pas le fruit de l'improvisation ni de l'inspiration du moment... C'est le produit d'un labeur intellectuel. Quand le monde écoute les appels retentissants de M. Churchill à l'esprit démocratique, il n'entend pas de mots qui ont été associés pendant le discours de l'orateur... Il écoute un homme qui, connaissant la puissance de la parole, travaille à ses discours, les écrit lui-même péniblement à la main ou les dicte plusieurs fois, jusqu'à ce qu'il ait atteint l'ordonnance et la beauté.

Le premier ministre britannique pousse le légitime souci de la perfection jusqu'à répéter ses discours devant sa femme avant de les prononcer en Chambre, afin qu'elle puisse déceler les passages plus faibles ou d'une moindre portée sur l'auditoire. Il surveille même ses interventions dans un débat ; quand il sait d'avance qu'il devra adresser la parole, tout en ignorant encore la tournure de la discussion, il rédige cinq ou six textes différents, se réservant d'utiliser celui qui conviendra davantage dans les circonstances.

M. Churchill eût sans peine admis la réponse que Michel-Ange faisait à l'un de ses amis qui lui reprochait d'accorder autant d'importance aux détails : « Ce sont les bagatelles qui font la perfection, et la perfection n'est pas une bagatelle ». Qu'il s'agisse d'une toile, d'un poème, d'une symphonie ou d'un discours, le précepte est à conserver. Nous qui nous contentons trop facilement de ce que nous faisons, nous devons retenir cet enseignement. L'ouvrage bâclé n'est jamais une belle œuvre, encore moins un chef-d'œuvre. L'à-peu-près conduit à peu près nulle part.

(« Le CANADA », Montréal)

UN MONSIEUR EXIGEANT

En septembre 1810, l'abbé Gilmer, prêtre irlandais, arrivait à Québec par le navire Earl of Maria. Le 10 septembre, l'abbé Gilmer se présentait chez Mgr Plessis, coadjuteur de Québec, et lui remettait une chaude recommandation du duc de Kent qu'il avait rencontré à Halifax. Le prêtre irlandais était un peu exigeant pour... un prêtre étranger. Il voulait un poste dans le diocèse de Québec mais il voulait apparemment le choisir lui-même. Mgr Plessis, après avoir consulté Mgr Denaut, évêque de Québec, qui résidait à Longueuil, offrit à l'abbé Gilmer d'aller comme assistant de l'abbé Rodéric MaDonell, à Saint-Régis. Il refusa. L'abbé Gilmer ne pouvait prêcher en français et c'est à peine s'il pouvait se faire comprendre dans cette langue, cependant, à cause de la recommandation du duc de Kent, Mgr Plessis lui offrit la cure de Saint-Nicolas où tous les paroissiens étaient d'origine française moins peut-être une douzaine. Le prêtre irlandais refusa encore ce poste, et avec une hauteur que Mgr Plessis ne put s'empêcher de remarquer. Evidemment le monsieur de là-bas, parce qu'il était recommandé par le fils du roi, s'imaginait qu'on devait accepter toutes ses fantaisies. A la fin, après plusieurs jours de tractations, Mgr Plessis se décida à soumettre le cas au gouverneur Prescott. Celui-ci, moins patient que Mgr Plessis, prit tout de suite une décision. Il ordonna à l'abbé Gilmer de s'embarquer pour l'Angleterre par le premier bâtiment qui partirait de Québec. Le protégé du duc de Kent fut fort mécontent de l'ordre du gouverneur Prescott mais il n'y avait pas à rejlimber. C'est l'abbé Maguire qui fournit à l'abbé Gilmer les dix louis dont il avait besoin pour payer son passage. Nous ignorons si l'étranger eut la décence de rembourser le charitable M. Maguire. — R. G.

(Le « BULLETIN DES RECHERCHES HISTORIQUES »)

La bataille engagée pour de bon en Syrie

Des fronts mêmes de la guerre, pas de nouvelles très précises au cours des dernières heures. Britanniques et Français « gaullistes » avancent toujours vers Beyrouth et vers Damas, capitales du Liban et de la Syrie. En fin de semaine, ils s'étaient emparés des deux villes que l'ont tient pour les plus importantes défenses des deux capitales, Saida (l'antique Sidon) et Kissoué. Ce matin, les Anglais disent que leurs troupes et les troupes alliées ne sont plus qu'à douze milles de Beyrouth, et à cinq milles seulement, par deux côtés, de la ville de Damas. Le dernier communiqué britannique note toutefois qu'en dépit de tous les efforts qui ont été faits pour éviter des effusions de sang en Syrie, on se bat maintenant, et pour tout de bon, entre Britanniques et Français « gaullistes » d'une part et Français de Vichy d'autre part, dans tout le secteur du centre.

En fin de semaine, une nouvelle venue de Vichy portait que des troupes canadiennes-françaises se trouvaient en Syrie et participaient aux opérations. Une question posée au gouvernement, à Ottawa, à ce sujet, est restée sans réponse. Par contre, Londres nie qu'il y ait des troupes canadiennes en Syrie, à moins qu'il ne s'agisse de Canadiens isolés dans des régiments britanniques de Grande-Bretagne. Londres laisse entendre que le rapport de Vichy aurait pu but de soulever des troubles parmi les Canadiens français du Canada.

(« Le DEVOIR », Montréal)

NOTES LOCALES

— Le capitaine et madame Haakon Tronstad (Paulette Asselin), dont le mariage a été célébré à Halifax le 9 avril dernier, sont actuellement les invités de M. et Mme R.-E. Asselin.

— Le cadet d'aviation André Pommet, fils de M. Jos.-Y. Pommet, de Rivière-du-Loup, était en visite chez sa sœur Mme Raoul Marin, ces jours derniers.

— Le Rév. Père Durocher, dominicain, de St-Hyacinthe, a passé une semaine chez sa sœur Mme (Dr) Léon Leduc.

— M. Moïse Gauvin, ex-inspecteur de la Sûreté Provinciale pour la division de Rimouski, nous a quittés samedi dernier pour Trois-Rivières, où il prendra charge de ce district.

— Mme Gérard Lapointe, de Rimouski, a passé quelques jours à Montmagny l'invitée de ses parents M. et Mme Louis-O. Roy.

— Mme Ovide Tremblay, qui a passé plusieurs semaines à l'Hôpital St-Joseph, a visité Madame Arthur Othot, de Rimouski-Est, avant de retourner dans sa famille à Raqueneau.

— M. Lionel D'Anjou, de la R. C. A. F., de Montréal, est de passage en notre ville pour quelques jours.

— Mlle Georgette Turgeon, de Québec, passe quelques jours en notre ville l'invitée de Mme Gérard Legaré.

— M. et Mme Jos.-Pierre Rioux sont allés à St-François-d'Assises pour assister aux funérailles de leur père M. Jean Roy.

— Madame Gilbert Chevalier, de Montréal, est en visite chez son père M. Alfred St-Pierre.

— M. et madame Gérard, Migneault (Lina Côté) sont revenus de leur voyage de noces à Québec.

— M. Dorille Fillion, de Montréal, est en ville à l'occasion de la mort de son père M. Jean Fillion.

— M. Wellie Cyr, des Iles-de-la-Madeleine, était en visite chez M. Alfred Bourque, de Rimouski-Est, récemment.

— Madame J.-D. Labrie est revenue d'une promenade à Québec.

— M. et madame Eugène Litalien, de St-Omer, Bon., étaient les invités de leurs filles Mmes Emile Migneault et Charles Michaud, ces jours derniers.

— M. et Mme Charlemagne Bouchard, de St-Hyacinthe, étaient en ville la semaine dernière en route pour la Gaspésie.

— Le cadet d'aviation Rodolphe Sasseville, de Montréal, a passé la fin de semaine chez son frère Me Lucien Sasseville.

— La Rév. Mère St-Emilien, des Soeurs de la Charité de Rimouski, est allée à Theford-les-Mines, pour assister à la première messe de son neveu M. l'abbé Jean-Paul Lapierre.

— M. et madame Georges Morin sont allés à Montmagny récemment assister aux funérailles de M. Georges Morin, père de notre concitoyen.

— M. et madame J. Ronaldo, de Magog, en voyage de noces dans la Gaspésie, étaient en ville, ces jours derniers.

— M. Emile Lauzier, Mlle Eugénie Lauzier et Mme Joseph Roy sont partis pour Fall-River, Mass., où ils assisteront aux funérailles de leur tante Mme Ovide Ouellet.

— M. Léopold Garon, ingénieur minier, qui a passé une quinzaine en vacances chez ses parents M. et madame Eugène Garon, partira demain pour Timmins, Ont., où il entrera en fonctions comme ingénieur attaché à la compagnie Hollinger. M. Garon a été admis à la profession d'ingénieur minier, après de brillants examens, à la Faculté des Sciences (Ecole des Mines) de l'Université Laval, en mai dernier.

PROCHAIN MARIAGE

Le 28 juin, sera béni à Rimouski le mariage de M. Antonio Turcotte, voyageur de commerce, de Québec, et Mlle Adoucellia Lepage, fille de Mme Ve Alphonse Lepage, de Rimouski. Pas de faire-part.

PROCHAIN MARIAGE

Le 28 juin, M. le Dr Gérard Langis, de Rimouski, épousera Mlle Cécile Devost, de Rivière-du-Loup.

AU SEMINAIRE

Voici les noms des finissants du Cours commercial du Séminaire de Rimouski qui, ayant réussi leurs examens de fin d'année avec succès, recevront, à la Distribution des prix, un certificat d'études commerciales : MM. Marcel Fradette, de Matane., avec très grande distinction ; Valmont Levasseur, de Ste-Anne-des-Monts, Pierre-Paul Charost, d'Amqui, Toussaint Bouchard, de St-Tharcis, Hilariou Ouellet, de Price, avec grande distinction ; Paul-Arthur Gagnon, de Bic, avec distinction ; Léo-René LePage, de Rimouski, Grégoire Santerre, de Jolie-des-Sables, Josaphat Bernier, de St-Simon, Marc-André Gendreau, de St-Fabien, Guy Tanguy, de Havre St-Pierre, Fernand Dubé, de Price, avec succès.

DANS LA DISTRIBUTION "LES COEURS BRISÉS"

« Les Coeurs Brisés » : ce n'est pas tout à fait ce que l'on a entendu à la radio. C'est une pièce de théâtre destinée à être jouée devant les auditoires les plus divers, une pièce de famille que les enfants peuvent entendre pour s'y émouvoir aussi bien que les grands.

La pièce « Les Coeurs Brisés » groupe M. Henry Deyglun qui présentera un drame intitulé : « Les Coeurs Brisés » tiré de son radio-roman « Vie de Famille ». Une distribution de vedettes. Les noms de Jacques Auger, de Mimi d'Esté, de Sita Riddez prouvent bien que le spectacle aura de la tenue.

On y applaudira une jeune et jolie artiste de talent, Susanne Falaise, et le petit Serge Deyglun promet de faire de son mieux en étant aussi naturel que possible. (A la Salle du Séminaire, lundi le 23 juin à 8 h. 30.) (Communiqué).

La nouveauté

Manteau, Redingote cintrée, avec ou sans revers. Quelquefois les redingotes comportent une ceinture, en cuir ou en tissu.

Manteau droit, de la longueur de la jupe, bord à bord ou boutonné au dos, pour le sport. Manteau trois-quarts, assez ample du dos. On ne voit plus de sept-huitièmes.

Tailleurs. Veste cintrée, légèrement plus longue que la saison dernière, poches apparentes ou coupées, petits revers. Veste "sac", bord à bord ou boutonné du haut; s'arrêtant à la pointe de la hanche.

Couleurs. Veste rouge ou moutarde avec jupe noire.

Veste en lainage fantaisie, grisaille, écossais rayé, quadrillé ou à tout petit pied-de-poule, avec jupe de même tonalité mais en tissu uni, ou le contraire.

Robes. Chemisier avec, assez souvent, empiècement de manches et des épaules, jupe montée à plis ou à fronces sous l'empiècement, poches apparentes.



Des imprimés, encore des imprimés, c'est le mot d'ordre pour la saison estivale. Ce modèle est à fond blanc orné de fleurs bleu marine. Les accessoires sont bleu marine.

Encolure au cou, cols chemisiers. Quelques drapés également, des encolures ouvertes en pointe, assez bas, devant.

Ensembles. Beaucoup d'ensembles, manteau en lainage uni et robe en imprimé; manteau lainage clair avec robe en uni, foncé; ensembles, tailleurs avec cape comportant le tailleur ou le deux-pièces; en lainage ou en crêpe marocain.

Ornements. Ceinture de cuir, de couleur vive. Garniture de lingerie. Poches à soufflet, formant amonière ou sacoches. Motifs de passementerie.

Travaux. Broderie légère, jours à l'aiguille en place de couture ou utilisés pour incruster des motifs décoratifs; nervures, plis et bouillonnés.

Tissus. Lainage doux et souples, crêpes, reps, flanelle, drap fin, tweeds, fil à fil, diagonales, jersey de laine.

Coloris. Noir, marine, rouge vif, grisailles, craye, teinte "naturel", gris, mordorés, différents tons de marron, de nombreux bleus, dits bleus finlandais, allant d'un ton turquoise assez doux au bleu plus ardoisé, un peu de paille, de lilas et de rose praline.

"MAMIE".

AU COUVEN DES SS. DE LA CHARITE

Les Soeurs de la Charité de Rimouski, ayant ouvert en septembre une Classe d'Affaires ou Cours Commercial Bilingue, ont le plaisir d'annoncer au public le résultat des différents examens.

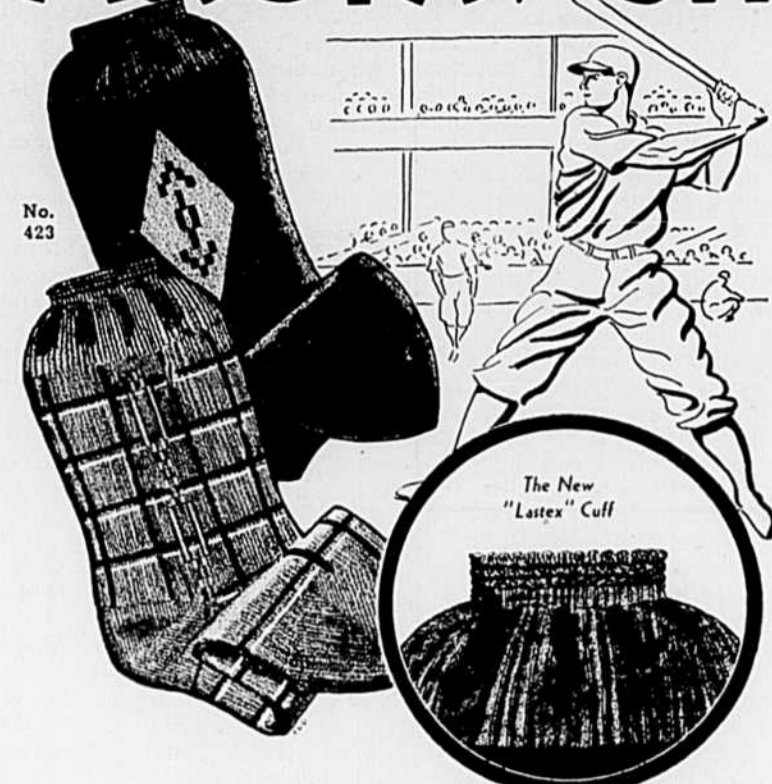
Certificat de Steno-Dactylo Bilingue de l'Ecole Supérieure de Commerce de Québec, mérité par Mlle Georgette Burgess. Vitesse : 60 mots avec 100% en français et 92 en anglais. Cette élève reçoit un bouton miniature comme récompense.

Diplôme de sténographie bilingue de l'Institut Sténographique Perrault de Montréal, avec une vitesse de 55 mots à la minute.

Français Anglais	
Georgette Burgess	100% 99%
Rita Marcoux	100 97
Antoinette Pineault	100 86
Huguette Gaudreau	100 87
Aniella Vaillancourt	100 82
Gabrielle Hudon	100 89
Pierrette Dion	100 82
Françoise Bellavance	100 77
Béatrice Bérubé	97 80
Annette Lacoursière	93 91
Gertrude Collin	100 91
Blanche Raymond	94 —
English Correspondent	—
Gertrude Collin	—

Certificat officiel et insigne de l'Association des Dactylographes du Canada, avec la mention « Excellence », décerné à Mlles Rita

MACTAVISH



UN COUP "HOME-RUN" DE CES SOCKETTES DE LA SAISON

Ces deux numéros introduisent non seulement 2 jolis patrons, l'horloge et les carrés de fantaisie mais présentent aussi le haut « Latex » qui est le dernier mot en fait de sockettes courts.

Ces deux patrons présentés dans les couleurs les plus en vogue avec des teintes contrastantes dans les dessins. Ces deux numéros se vendent 0.59 cts, mais voyez aussi les autres jolis patrons.

LE MAGASIN ST-GEORGES ENREGISTRE

Pineault, Gertrude Collin, Béatrice Bérubé et Germaine Gagnon. Certificats de dactylographie-bilingue décernés par le comité des concours bilingues canadiens de l'Ecole Supérieure de Commerce de Québec.

Second degré. — Mlle Gabrielle Hudon, 50 mots à la minute. Premier degré. — Mlles Antoinette Pineault, 48 mots, Blanche Raymond, 47 mots, Rita Marcoux, 45 mots et Béatrice Bérubé, 43 mots.

L'Ecole Supérieure de Commerce de Québec accorde un Diplôme de Calligraphie à Mlle Béatrice Bérubé, 85%.

Un certificat de calligraphie à Mlles Antoinette Pineault, 75%; Blanche Raymond, 78%; Georgette Burgess, 73%; Huguette Gaudreau, 73%; Gabrielle Hudon, 72%; Aniella Vaillancourt, 72%; Françoise Bellavance, 69%.

Certificats de tenue des livres de l'Ecole supérieure de Commerce de Québec décernés à Mlles Aniella Vaillancourt, 100%. Très grande distinction; Georgette Burgess, 99%. Très grande distinction; Gabrielle Hudon, 96%. Très grande distinction; Françoise Bellavance, 94%; Grande distinction; Béatrice Bérubé, 84%. Succès; Huguette Gaudreau, 78%. Succès.

"LES COEURS BRISÉS" AU SEMINAIRE LE 23 JUIN



SUZANNE FALAISE, artiste de la troupe d'Henri Deyglun.



Exposée en chapelle ardente dans le salon de l'Institut des Sourdes-Muettes, à Montréal, la dépouille de Louis Francoeur disparaissait sous une avalanche de fleurs. On estime à plus de 70.000 personnes la foule qui défila devant la tombe du brillant et regretté journaliste popularisé par ses commentaires et traductions-clair à Radio-Canada.